



RELEVÉ DE DÉCISIONS

Y ASSISTAIENT :

Mesdames *BOUROTTE – BUCINA – DE BRUIN – DELCROIX – DELOT M. – DERUELLE – GUILLOT – SCHWENTER – SEUVRE*

Messieurs *BAILLET – BIOT – BLANCHET – BLAUVAC – BOUCHERON – BRUGGEMAN (suppléant de M. QUOIRIN) – CHEVALIER – DELAGNEAU J.-L. – DELAGNEAU D. – DELAGNEAU G. – DELAVAUT – FERRAG – FOURNIER – FOURREY – GAILLOT M. – GUINET-BAUDIN – HARIOT – LAVANTUREUX (suppléant de M. MATIVET) – LEPRUN – MAILLARD – MORLE – MORINIÈRE – PARIGOT – PORCHER – QUERET – RAMON – ROUSSELLE – TIRARD.*

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Mesdames *BERRICHI et ETIENNE* et Messieurs *CARRA, GAILLOT S., JUSSOT*

ÉTAIENT ABSENTS :

Messieurs *CORNIOT – CLERIN – LEGRAND – HENRY* et Madame *TISON*

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ARRETE** le Compte de Gestion dressé par le Comptable Public pour le Budget Principal de l'exercice 2022 de la Communauté de communes Serein et Armance, visé et certifié conforme au Compte Administratif par l'ordonnateur,
- **DÉCLARE** qu'il ne fait l'objet d'aucune observation, ni réserve.

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ARRETE** le Compte de Gestion dressé par le Comptable Public pour le Budget Principal de l'exercice 2022 de la Communauté de communes Serein et Armance, visé et certifié conforme au Compte Administratif par l'ordonnateur,
- **DÉCLARE** qu'il ne fait l'objet d'aucune observation, ni réserve.

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET ANNEXE ZAE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ARRETE** le Compte de Gestion dressé par le Comptable Public pour le Budget ANNEXE ZAE de l'exercice 2022 de la Communauté de communes Serein et Armance, visé et certifié conforme au Compte Administratif par l'ordonnateur,

- **DÉCLARE** qu'il ne fait l'objet d'aucune observation, ni réserve

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET ANNEXE DE L'HOTEL DE L'EST

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ARRETE** le Compte de Gestion dressé par le Comptable Public pour le Budget ANNEXE Hôtel de l'Est de l'exercice 2022 de la Communauté de communes Serein et Armance, visé et certifié conforme au Compte Administratif par l'ordonnateur,
- **DÉCLARE** qu'il ne fait l'objet d'aucune observation, ni réserve

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ARRETE** le Compte de Gestion dressé par le Comptable Public pour le Budget ANNEXE Centre Aquatique de l'exercice 2022 de la Communauté de communes Serein et Armance, visé et certifié conforme au Compte Administratif par l'ordonnateur,
- **DÉCLARE** qu'il ne fait l'objet d'aucune observation, ni réserve

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET ANNEXE EA PORTE OUEST

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ARRETE** le Compte de Gestion dressé par le Comptable Public pour le Budget ANNEXE EA PORTE OUEST de l'exercice 2022 de la Communauté de communes Serein et Armance, visé et certifié conforme au Compte Administratif par l'ordonnateur,
- **DÉCLARE** qu'il ne fait l'objet d'aucune observation, ni réserve

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ARRETE** le Compte de Gestion dressé par le Comptable Public pour le Budget ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT de l'exercice 2022 de la Communauté de communes Serein et Armance, visé et certifié conforme au Compte Administratif par l'ordonnateur,
- **DÉCLARE** qu'il ne fait l'objet d'aucune observation, ni réserve

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 0 voix contre, une abstention (Mme DEBRUIN pour le compte de M. CARRA) et 42 voix pour :

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2022 du BUDGET PRINCIPAL de la Communauté de Communes du Serein et Armance,
- **ARRETE** les résultats tels qu'énumérés ci-après :

	Budget Principal	
	Fonctionnement	Investissement
DÉPENSES	7 339 167.52 €	3 362 815.40 €
RECETTES	8 613 690.79 €	4 182 274.55 €
Résultats de clôture	1 274 523.27 €	819 459.15 €
Report résultat 2021	19 227.32 €	-649 517.50 €
Restes à réaliser	0.00 €	- 217 401.77 €

- **AUTORISE** Monsieur Patrice BAILLET, Président désigné, à signer le Compte Administratif 2022 du BUDGET PRINCIPAL de la Communauté de communes Serein et Armance, et la présente délibération.

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2022 du BUDGET ANNEXE SPANC de la Communauté de communes du Serein et Armance,
- **ARRETE** les résultats tels qu'énumérés ci-après :

	Budget Annexe SPANC	
	Fonctionnement	Investissement
DÉPENSES	87 832.18 €	0.00 €
RECETTES	103 262 €	0.00 €
Résultats de clôture	15 429.82 €	0.00 €
Report résultat 2021	99 893.95 €	2 322.00 €
Restes à réaliser	0.00 €	0.0

- **AUTORISE** Monsieur Patrice BAILLET, Président désigné, à signer le Compte Administratif 2022 du BUDGET ANNEXE SPANC de la Communauté de communes Serein et Armance, et la présente délibération.

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE ZAE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 0 voix contre, une abstention (M. CARRA) et 42 voix pour :

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2022 du BUDGET ANNEXE ZAE de la Communauté de Communes du Serein et Armance,

- **ARRETE** les résultats tels qu'énumérés ci-après :

	Budget Annexe ZAE	
	Fonctionnement	Investissement
DÉPENSES	457 482.47 €	483 160.08 €
RECETTES	464 429.07 €	438 224.63 €
Résultats de clôture	6 946.60 €	- 44 935.45 €
Report résultat 2021	-15 445.25 €	38 606.01 €
Restes à réaliser	0.00 €	0.0

- **AUTORISE** Monsieur Patrice BAILLET, Président désigné, à signer le Compte Administratif 2022 du BUDGET ZAE de la Communauté de communes Serein et Armance, et la présente délibération.

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE HOTEL DE L'EST

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à une voix contre (Mme DEBRUIN pour le compte de M. CARRA), une abstention (M. FERRAG) et 41 voix pour :

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2022 du BUDGET ANNEXE Hôtel de l'Est de la Communauté de communes du Serein et Armance,
- **ARRETE** les résultats tels qu'énumérés ci-après :

	Budget Annexe Hôtel de l'Est	
	Fonctionnement	Investissement
DÉPENSES	37 058.92 €	12 090. 93 €
RECETTES	34 674.12 €	25 965.09 €
Résultats de clôture	-2 384.80 €	13 874.16 €
Report résultat 2021	13 804.97 €	0.00 €
Restes à réaliser	0.00 €	0.0

- **AUTORISE** Monsieur Patrice BAILLET, Président désigné, à signer le Compte Administratif 2022 du BUDGET Hôtel de l'Est de la Communauté de communes Serein et Armance, et la présente délibération.

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à une voix contre (Mme DEBRUIN pour le compte de M. CARRA) , 0 abstention et 42 voix pour :

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2022 du BUDGET ANNEXE Centre Aquatique de la Communauté de communes du Serein et Armance,
- **ARRETE** les résultats tels qu'énumérés ci-après :

	Budget Annexe Centre Aquatique	
	Fonctionnement	Investissement
DÉPENSES	161 229.65 €	6 849 421.64 €
RECETTES	290 000.69 €	2 613 926.06 €
Résultats de clôture	128 771.04 €	-4 235 495.58 €
Report résultat 2021	0.00 €	3 601 796.48 €
Restes à réaliser		407 863.99 €

- **AUTORISE** Monsieur Patrice BAILLET, Président désigné, à signer le Compte Administratif 2022 du BUDGET ANNEXE Centre Aquatique de la Communauté de communes Serein et Armance, et la présente délibération.

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE EA PORTE OUEST

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à une voix contre (Mme DEBRUIN pour le compte de M. CARRA), 0 abstention et 42 voix pour :

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2022 du BUDGET ANNEXE EA PORTE OUEST de la Communauté de Communes du Serein et Armance,
- **ARRETE** les résultats tels qu'énumérés ci-après :

	Budget Principal	
	Fonctionnement	Investissement
DÉPENSES	521 953.93 €	1 015 801.93 €
RECETTES	510 000.00 €	1 023 775.00 €
Résultats de clôture	-11953.93 €	7 973.07 €
Report résultat 2021	15 000.00 €	49 715.50 €
Restes à réaliser		407 877.87 €

- **AUTORISE** Monsieur Patrice BAILLET, Président désigné, à signer le Compte Administratif 2022 du BUDGET ANNEXE EA PORTE OUEST de la Communauté de communes Serein et Armance, et la présente délibération.

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à une voix contre (Mme DEBRUIN pour le compte de M. CARRA), 0 abstention et 42 voix pour :

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2022 du BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT de la Communauté de Communes du Serein et Armance,
- **ARRETE** les résultats tels qu'énumérés ci-après :

	Budget Annexe Eau et Assainissement	
	Fonctionnement	Investissement
DÉPENSES	161 165.25 €	0.00 €
RECETTES	0.00 €	0.00 €
Résultats de clôture	- 161 165.25 €	0.00 €
Report résultat 2021	114 750.00 €	0.00 €
Restes à réaliser	0.00 €	0.0

- **AUTORISE** Monsieur Patrice BAILLET, Président désigné, à signer le Compte Administratif 2022 du BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT de la Communauté de communes Serein et Armance, et la présente délibération.

FINANCES – AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 0 voix contre, 1 abstention (Mme DE BRUIN pour le compte de M. CARRA) et 42 voix pour :

- **DECIDE** d'affecter les résultats suivants :
 - 1 246 290.47 €, décomposé comme suit :
 - ❖ 1 246 290.47 € en Section de Fonctionnement Recettes au compte 002
 - ❖ 47 460.12 € en Section d'Investissement Recettes au compte 1068
 - 169 941.65 € en Section d'Investissement Dépenses au compte 001

FINANCES – AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés

- **DECIDE** d'affecter les résultats suivants :
 - 117 645.77 €, décomposé comme suit :
 - ❖ 115 323.77 € en Section de Fonctionnement Recettes au compte 002
 - 2 322.00 € en Section d'Investissement Recettes au compte 001

FINANCES – AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – BUDGET ANNEXE ZAE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 0 voix contre, 1 abstention (Mme DE BRUIN pour le compte de M. CARRA) et 42 voix pour :

- **DECIDE** d'affecter les résultats suivants :
 - - 14 828.09 €, décomposé comme suit :
 - ❖ - 14 828.09 € en Section de fonctionnement Dépenses au compte 002
 - 6 329.44 € en section d'investissement Recettes au compte 1068

FINANCES – AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – BUDGET ANNEXE HOTEL DE L'EST

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 1 voix contre (Mme DE BRUIN pour le compte de M. CARRA), 0 abstention et 42 voix pour :

- **DECIDE** d'affecter les résultats suivants :
- 25 294.33 €, décomposé comme suit :
 - ❖ 11 420.17 € en Section de Fonctionnement Recettes au compte 002
 - ❖ 13 874.16 € en Section de Investissement Recettes au compte 1068

FINANCES – AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 1 voix contre (Mme DE BRUIN pour le compte de M. CARRA), 0 abstention et 42 voix pour :

- **DECIDE** d'affecter les résultats suivants :
- - 97 064.07 € décomposé comme suit :
 - ❖ 97 064.07 € en Section de Investissement Dépenses au compte 002
 - ❖ 225 835.11 € en Section investissement recettes au compte 1068
 - ❖ 633 699.10 € en Section d'investissement dépenses au compte 001

FINANCES – AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – BUDGET ANNEXE EA PORTE OUEST

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 1 voix contre (Mme DE BRUIN pour le compte de M. CARRA) , 0 abstention et 42 voix pour :

- **DECIDE** d'affecter les résultats suivants :
- 468 612.51 €, décomposé comme suit :
 - ❖ 3 046.07€ en Section de Fonctionnement Recettes au compte 002
- 465 566.44 € en Section d'Investissement Recettes au compte 001

FINANCES – AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 1 voix contre (Mme DE BRUIN pour le compte de M. CARRA), 0 abstention et 42 voix pour :

- **DECIDE** d'affecter les résultats suivants :
- - 46 415.25 €, décomposé comme suit :
 - ❖ - 46 415.25 € en Section de Fonctionnement Dépenses au compte 002

FINANCES – BUDGET – TAUX DES TAXES LOCALES 2023

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 8 voix contre (M. DELAVAUULT avec le pouvoir de Mme BERRICHI, Mme DE BRUIN pour le compte de M. CARRA, Mme BOUROTTE, M DELAGNEAU JL, M. MORINERE, M. FERRAG et M RAMON), 1 abstention (Mme DE BRUIN) et 34 voix pour :

- **FIXE** les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023 comme suit :

Nature	Taux
Taxe d'habitation TH	4.91 %
Taxe foncière (bâti) TF	5.80 %
Taxe foncière (non bâti) FNB	18.65 %
Cotisation foncière entreprises CET	6.80 %
Fiscalité Professionnelle de Zone FPZ	23.83 %

FINANCES – BUDGET 2023 – TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES 2023

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **FIXE** les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour l'année 2023 comme suit :
 - Zone 1 - Centre-ville de Saint-Florentin et habitat collectif : 12.60 %
 - Zone 2 - Brienon-sur-Armançon, centre et collectifs : 12.10 %
 - Zone 3 - L'ensemble du territoire, hors les 2 périmètres déjà évoqués : 11.55%
- **DIT** que le montant total du produit attendu estimé est de 2 675 000 €.

ENVIRONNEMENT – GEMAPI – Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations – PRODUIT DE LA TAXE GEMAPI POUR 2023

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 2 voix contre (M. LEPRUN et Mme DE BRUIN pour le compte de M. CARRA), 1 abstention (M. FERRAG) et 40 voix pour :

- **DÉCIDE** que le produit attendu de la taxe GEMAPI sur l'année 2023 sera de 170 000 €.

FINANCES – BUDGET 2023 – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 5 voix contre (M. DELAVAUULT avec le pouvoir de Mme BERRICHI, Mme DE BRUIN pour le compte de M. CARRA, M RAMON, M. DELAGNEAU JL), 1 abstention (M. FERRAG) et 37 voix pour :

- **ADOpte** le budget primitif PRINCIPAL de la Communauté de communes Serein et Armance pour l'exercice 2023 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	10 465 180.03 €	4 149 834.89 €
Recettes	10 465 180.03 €	4 149 834.89 €

- **DONNE** délégation à Monsieur le Président pour l'exécution du présent budget.

FINANCES – BUDGET 2023 – BUDGET ANNEXE SPANC

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ADOpte** le budget primitif annexe SPANC de la Communauté de communes Serein et Armance pour l'exercice 2023 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	209 648.77 €	2 322 €
Recettes	209 648.77 €	2 322 €

- **DONNE** délégation à Monsieur le Président pour l'exécution du présent budget.

FINANCES – BUDGET 2023 – BUDGET ANNEXE PORT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 1 voix contre (Mme DE BRUIN pour le compte de M. CARRA), 0 abstention et 42 voix pour :

- **ADOpte** le budget primitif annexe PORT de la Communauté de communes Serein et Armance pour l'exercice 2023 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	111 588.82 €	16 947.77 €
Recettes	111 588.82 €	87 738.24 €

- **DONNE** délégation à Monsieur le Président pour l'exécution du présent budget.

FINANCES – BUDGET 2023 – BUDGET ANNEXE ZAE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 1 voix contre (Mme DE BRUIN pour le compte de M. CARRA), 0 abstention et 42 voix pour :

-

- **ADOPTE** le budget primitif annexe ZAE en suréquilibre de la Communauté de communes Serein et Armance pour l'exercice 2023 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	509 725.60 €	483 951.04 €
Recettes	509 725.60 €	483 951.04 €

- **DONNE** délégation à Monsieur le Président pour l'exécution du présent budget.

FINANCES – BUDGET 2023 – BUDGET ANNEXE DE L'HOTEL DE L'EST

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 2 voix contre (Mme DE BRUIN pour le compte de M. CARRA et M. FERRAG), 2 abstentions (M. DELAVault avec le pouvoir de Mme BERRICHI) et 39 voix pour :

- **ADOPTE** le budget primitif annexe Hôtel de l'Est de la Communauté de communes Serein et Armance pour l'exercice 2023 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	114 851.74 €	87 815.77 €
Recettes	114 851.74 €	87 815.77 €

- **DONNE** délégation à Monsieur le Président pour l'exécution du présent budget.

FINANCES – BUDGET 2023 – BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 1 voix contre (Mme DE BRUIN pour le compte de M. CARRA), 0 abstention et 42 voix pour :

- **ADOPTE** le budget primitif annexe Centre Aquatique de la Communauté de communes Serein et Armance pour l'exercice 2023 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 513 398.27 €	1 871 830.31 €
Recettes	1 513 398.27 €	1 871 830.31 €

- **DONNE** délégation à Monsieur le Président pour l'exécution du présent budget.

FINANCES – BUDGET 2023 – BUDGET ANNEXE EA PORTE OUEST

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 1 voix contre (Mme DE BRUIN pour le compte de M. CARRA), 0 abstentions et 42 voix pour :

- **ADOpte** le budget primitif ANNEXE EA PORTE OUEST de la Communauté de communes Serein et Armance pour l'exercice 2023 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	48 046.07 €	515 138.21 €
Recettes	48 046.07 €	515 138.21 €

- **DONNE** délégation à Monsieur le Président pour l'exécution du présent budget.

FINANCES – BUDGET 2023 – BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 2 voix contre (Mme DE BRUIN pour le compte de M. CARRA et M DELAGNEAU JL), 0 abstention et 41 voix pour :

- **ADOpte** le budget primitif EAU ET ASSAINISSEMENT de la Communauté de communes Serein et Armance pour l'exercice 2023 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	871 977.00 €	0.00 €
Recettes	871 977.00 €	0.0

- **DONNE** délégation à Monsieur le Président pour l'exécution du présent budget

FINANCES – Service Public d'Assainissement Non Collectif – TARIF REDEVANCE 2023

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **FIXE**, au titre des dépenses mutualisées, le tarif de la redevance annuelle d'assainissement non collectif à percevoir sur l'ensemble du territoire communautaire, à 25 € (vingt-cinq euros) pour l'année 2023.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – Accompagnement des communes – AUTORISATION DROIT DES SOLS – Retrait de la commune de Neuvy-Sautour

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** le retrait de la commune de Neuvy-Sautour du service commun d'instruction des Autorisations Droits des Sols communautaire
- **AUTORISE** à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération dont la signature de l'avenant à la convention correspondant avec la commune de Neuvy-Sautour

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – TOURISME – EPIC OFFICE DU TOURISME – CONVENTION 2023

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 0 voix contre, 1 abstention (M. FERRAG) et 42 voix pour :

- **APPROUVE** la convention de partenariat avec l'EPIC « Office de tourisme Serein et Armance » jointe en annexe pour l'année 2023,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ENTREPRISE – AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE – RENOUELEMENT DU CONVENTIONNEMENT AVEC LA REGION 2023 - 2028

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** la convention d'autorisation en matière d'immobilier d'entreprise avec la Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté jointe en annexe
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération

ENVIRONNEMENT – DECHETS – CONVENTIONS AVEC ECO ORGANISMES ET COLLECTEURS

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** les conventions (jointes en annexe) suivantes :
 - Conventions avec Eco Maison pour les domaines des articles de bricolage et de jardin ainsi que les jouets
 - Convention avec ECOSYSTEM (volet OCAD3E) pour collecte et enlèvement lampes (hors filaments et halogènes)
- **APPROUVE** les avenants de prolongation (jointes en annexe) pour l'année 2023 suivants :
 - CITEO - Avenants de prolongation et de mises en conformité pour soutien financier au mode de traitement
 - VALORPLAST – avenant de prolongation pour reprise et recyclage des déchets d'emballage plastiques
 - ARCELORMITTAL – avenant de prolongation pour reprise acier
 - REVIPAC – avenant de prolongation pour reprise papier et cartons
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération dont la signature des conventions et avenants.

**SERVICE A LA POPULATION – CULTURE – ECOLE DE MUSIQUE – CONVENTION
2023 AVEC LE SYNDICAT MIXTE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** la convention de partenariat avec le Syndicat Mixte d'Enseignement Artistique pour l'année 2023 jointe en annexe,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la présente convention et à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

FINANCES – BUDGET – DELEGATION AU PRESIDENT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DELEGUE** à Monsieur le Président la possibilité de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, pour tous les budgets relevant du référentiel budgétaire et comptable M57, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.